Madame la Présidente,

L'Albanie remercie la délégation de Biélorussie d'avoir présenté son troisième rapport national.

Nous sommes satisfaits d’entendre que le but de l’Etat biélorusse est de réaliser les droits et libertés de l'individu et qu’il y a une reconnaissance de la primauté du droit international, mais de l’autre côté, nous constatons et sommes extrêmement préoccupés de la situation des droits de l’hommes en Biélorussie qui s’est détériorée suite aux élections présidentielles du 9 août 2020, et qui se caractérise par la violence et la répression contre des manifestants cherchant à exercer pacifiquement leurs droits civils et politiques;// la torture et la détention arbitraire y compris des mineurs ; des disparitions forcées ou involontaires, des enlèvements et des expulsions forcés, des cas de la violence sexuelle et sexiste, des meurtres, des attaques, du harcèlement, de l'intimidation et de la détention de membres de l'opposition politique, de défenseurs des droits de l'homme, de représentants de la société civile, de journalistes et de professionnels des médias//. Nous condamnons avec force ces violations des droits de l’homme.

Dans ces conditions difficiles, nous considérons essentielles l’établissement d’un dialogue rapide entre tous les acteurs politiques et de la société civile pour ouvrir le chemin à la paix sociale dans le pays.

L'Albanie formule les recommandations suivantes :

1. Protéger les libertés d'expression, de réunion et d'association
2. Prendre des mesures pour garantir en droit et en pratique la totale indépendance du pouvoir judiciaire
3. Garantir des enquêtes indépendantes, transparentes et impartiales sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme en relation avec les élections présidentielles de 2020, et libérer toutes les personnes faisant l'objet d'une détention arbitraire.

Merci, Madame Présidente.